

L'Alliance HQE-GBC publie son cadre de définition sur la "Gestion Intégrée des Eaux Pluviales : Agir à la source pour une gestion économe et durable de l'eau"

Au fil des décennies, l'urbanisation croissante et la multiplication des surfaces imperméables ont profondément transformé le cycle de l'eau en ville, entraînant une forte augmentation du ruissellement et une intensification des risques d'inondation. Les solutions fondées sur la nature, qui s'appuient sur les fonctions écologiques des sols et des milieux végétalisés, apparaissent ainsi comme un levier majeur pour réconcilier l'aménagement urbain avec le cycle naturel de l'eau.

Dans ce contexte, **la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) est plus que jamais aujourd'hui une voie d'avenir, tant sur le plan environnemental, qu'économique et social**, car elle répond à des défis croissants tels que l'imperméabilisation des sols, le changement climatique et l'économie de projet. C'est dans cette optique que l'Alliance HQE-GBC s'est emparée du sujet, promouvant sa vision de la GIEP qui repose sur une gestion des eaux pluviales au plus près de leur point de chute, en respectant le cycle naturel de l'eau et en favorisant une gestion surfacique de l'eau dans les espaces verts et perméables.



Huit principes fondateurs pour concevoir autrement

Ce cadre de définition a été élaboré par un groupe de travail pluridisciplinaire, issu de la Commission Aménagement de l'Alliance HQE-GBC, qui a relié le monde de l'eau et celui du bâtiment et de l'aménagement. Il s'appuie sur huit principes clés :

- **Utiliser des lieux ou des espaces ayant déjà une première fonction pour leur donner une fonction hydrologique** dans des espaces existants plutôt que créer des ouvrages techniques isolés.
- **Mettre en œuvre une gestion à la parcelle** en visant un objectif de "zéro rejet" vers les réseaux publics d'assainissement.
- **Gérer l'eau au plus proche du lieu de précipitation** pour réduire la charge polluante et simplifier les dispositifs.
- **Rechercher l'infiltration de surface la plus diffuse** sur l'ensemble du site afin d'éviter la concentration des écoulements dans les zones basses.
- **Prioriser la gestion par les espaces végétalisés** pour une infiltration naturelle et une évapotranspiration accrue.
- **Favoriser un stockage le plus superficiel possible** pour limiter les coûts liés aux réseaux enterrés et valoriser le parcours de l'eau dans le paysage.
- **Privilégier les dispositifs simples et pérennes**, durables et faciles à entretenir.
- **Éviter de faire transiter l'eau entre les aménagements** pour éviter ainsi des ouvrages de transition supplémentaires.

Un cadre de définition pour tous les acteurs de l'aménagement

Ce cadre de définition s'adresse à l'ensemble des acteurs de la construction et de l'aménagement : maîtres d'ouvrage, urbanistes, paysagistes, collectivités, architectes, ingénieurs, entreprises, ainsi qu'à tous les professionnels engagés dans la gestion durable des eaux pluviales.

Il découle d'une initiative locale, menée à La Réunion à l'origine, avec la création du label GIEP pour le bâtiment en 2023, porté par Qualitel, la SEMAC et le bureau d'étude Elleny. Les travaux ont été cédés à l'Alliance HQE-GBC qui, à partir de cette dynamique, a élargi l'approche à l'échelle de l'aménagement en créant un groupe de travail spécifique au sein de la **Commission Aménagement de l'Alliance HQE-GBC**.

La GIEP s'inscrit pleinement dans la vision globale et multicritère portée par la HQE. Elle repose ainsi sur **les quatre engagements indissociables de la démarche : qualité de vie, respect de l'environnement, performance économique et management responsable**.

Vers un urbanisme plus résilient et plus sobre

Avec le cadre de définition sur la GIEP, l'Alliance HQE-GBC appelle un vrai changement de paradigme et une transformation des pratiques de conception pour un urbanisme plus économe, durable et résilient. Ce cadre a pour objectif de mettre en avant la démarche « GIEP » qui apporte **des réponses concrètes aux défis du territoire et ouvre la voie à des pratiques plus durables** et économies.

Il fournit des **repères concrets et opérationnels**, intégrant une chronologie de mise en œuvre (de la programmation au suivi) ainsi que des **exemples de solutions applicables** à différentes échelles. Le cadre de définition alimentera la démarche HQE et servira à l'évolution des référentiels de certification HQE.

L'Alliance HQE-GBC France, association reconnue d'utilité publique, est l'alliance des professionnels pour un cadre de vie durable. Elle réunit syndicats, fédérations professionnelles, sociétés, collectivités et professionnels à titre individuel. Bâtiment, aménagement, infrastructure à toutes les étapes de leur cycle de vie – construction, exploitation, rénovation – sont au cœur de son ADN dans une vision transversale, multicritère et équilibrée, alliant qualité de vie, respect de l'environnement, performance économique et management responsable. Par les démarches volontaires qu'elle suscite en France et à l'international, l'association agit dans l'intérêt général pour innover, améliorer les connaissances, diffuser les bonnes pratiques et représenter le secteur du cadre de vie durable. Elle est le représentant français du World Green Building Council (World GBC).